

 **L'EXPRESS**

Mars 2024

Volume 39

Numéro 1



**Participation
record au
Tourbillon**



Christian Ouellette
Maire de Delson

2024, une année de continuité!

Ah! Le printemps! C'est ma saison préférée. Le moment où je me permets de refaire le plein d'idées, non seulement pour moi, à titre personnel, mais aussi, et surtout, pour la municipalité.

Mais avant de vous parler des projets qui devraient retenir notre attention pour l'année 2024, j'aimerais vous rappeler que le compte de taxes que vous avez reçu à la fin janvier est l'un des plus bas dans la région. L'augmentation de taxes est inférieure à l'indice des prix à la consommation (IPC).

Aussi, j'aimerais vous parler d'une activité qui me tient vraiment à cœur et qui aura lieu en juin. Il s'agit d'un barbecue qui remplacera le brunch des dernières années. Il se tiendra au parc Boardman le 2 juin. Cette activité est très importante pour le conseil municipal, puisque c'est l'un des moments de l'année où vous avez un contact direct avec nous, les élus. S'ensuivent des échanges constructifs sur des sujets qui vous interpellent auxquels vous aimeriez avoir des réponses claires et précises.

Je prends donc les devants pour vous réitérer mon invitation à vous inscrire en grand nombre à ce barbecue. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Projets importants

Comme les années précédentes, l'année 2024 ne manquera pas de projets. Parmi eux, le projet de construction du complexe sportif réalisé en partenariat avec la Ville de Sainte-Catherine devrait retenir notre attention.

Ces travaux devraient débuter, comme prévu, au printemps, si ce n'est déjà le cas, et s'échelonner sur 18 mois pour une ouverture prévue à l'automne 2025. Nous en sommes actuellement à l'étape de finalisation des plans et de la préparation du chantier.

Un autre projet qui sera significatif en 2024 est celui de la phase 2 des travaux de reconstruction de la rue Principale Sud, entre les rues Marsan et la route 132, ce qui inclut la reconstruction de la rue Marsan. Ces travaux, qui débuteront cet été, ressembleront sensiblement à ceux de la phase 1, qui consistent à reconstruire la rue, à y aménager un trottoir d'un côté, et une piste cyclable de l'autre.

Un beau projet qui favorisera les déplacements actifs et garantira la fluidité et la sécurité des piétons et des cyclistes.

Enfin, le projet « Imaginons notre Delson » sera à nouveau à l'ordre du jour en 2024, avec l'objectif de mettre à jour les idées qui ont été mises de l'avant lors des consultations lancées en 2016.

Parmi les idées avancées à l'époque, rappelons celle de dynamiser le centre-ville et de l'adapter à la réalité d'aujourd'hui.

Somme toute, c'est une belle initiative à échelle humaine qui devrait réjouir plusieurs d'entre vous qui avez à cœur le développement social et économique de la Ville de Delson.

Christian Ouellette
Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL



ÉRIC LECOURTOIS
District 1 - Centre-ville



JEAN-MICHEL PEPIN
Maire suppléant
District 2 - Saint-Laurent



MARCELINA JUGUREAU
District 3 - de la Tortue



CLAUDE-MARC RAYMOND
District 4 - de la Gare



RÉAL LANGLAIS
District 5 - Vieux Delson



NATHALIE THAUVETTE
District 6 - des Cheminots



Belle visite au parlement à Québec

Monsieur le maire Christian Ouellette et deux membres du conseil, soit M^{me} Nathalie Thauvette et M. Éric Lecourtois, ont eu le privilège de se rendre à Québec, le 30 janvier dernier, pour rencontrer notre député provincial et ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé.

Accompagnée d'autres élus de la région, la délégation de Delson a profité de cette visite au parlement à Québec pour discuter de quelques dossiers municipaux et régionaux.

Évidemment, une visite au parlement ne pouvait se faire sans des rencontres imprévues avec d'autres ministres liés directement avec la municipalité.

Ils ont ainsi pu échanger avec la ministre des Affaires municipales, M^{me} Andrée Lachapelle, et le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, M. Pierre Fitzgibbon.

De belles rencontres qui ont permis de faire avancer quelques dossiers de la Ville et du monde municipal qui nécessitent un suivi régulier et constant.



Phase 2 des travaux de la rue Principale Sud

La phase 2 des travaux de réaménagement de la rue Principale Sud, de la rue Marsan vers la route 132, débiteront cet été pour se terminer, si la température le permet, en décembre. Comme pour la phase 1, ces travaux consistent à améliorer la sécurité des automobilistes, des piétons et des cyclistes. En procédant au ralentissement de la circulation, cela permettra de réduire la vitesse sur cette artère.

Sont prévus :

- un trottoir de 1,5 mètre sur toute la longueur du côté est;
- une piste cyclable de 2,25 mètres du côté ouest. Cette dernière sera surélevée comme à la phase 1 afin de mieux protéger les cyclistes;
- des infrastructures souterraines neuves;
- un secteur plus agréable et plus esthétique;
- un accroissement de la sécurité routière.



Rappelons que le développement des réseaux cyclables et piétonniers favorise la mobilité active à Delson. Au-delà d'encourager l'activité physique par le biais de la marche, du vélo ou de la planche à roulettes, la mobilité douce contribue de façon notable à ancrer durablement de saines habitudes de vie auprès des citoyens et citoyennes de tout âge. La Ville profitera également de ces travaux pour rouvrir à la circulation la rue Marsan.

Fidèle à ses habitudes, la Ville veillera à assurer une communication continue avec la ligne Info-Travaux (450 632-1050, poste 3701) pour que vous puissiez suivre l'évolution des travaux.



Recrutement à Delson

Nous affichons fréquemment des offres d'emploi sur notre site Internet, sur nos médias sociaux (Facebook et LinkedIn) et nos panneaux numériques afin de pourvoir des postes vacants.

Nous vous invitons à les consulter et à les partager avec des gens qui pourraient être intéressés de rejoindre notre équipe. Si vous avez à coeur de travailler à offrir un milieu de vie sécuritaire et stimulant à nos citoyens et citoyennes, nous voulons faire votre connaissance!

En vue d'offrir un été mémorable à vos enfants et à vous offrir une tranquillité d'esprit, nous avons récemment participé avec grand plaisir à la Foire de l'emploi organisée par l'école secondaire de la Magdeleine à La Prairie afin de recruter des étudiants.



Nous avons pu y rencontrer des élèves afin de leur présenter nos offres d'emploi en tant que moniteur(-trice) du dynamique camp de jour EnTrain de Delson.

Nous sommes toujours en recrutement! Si vous connaissez des étudiants et étudiantes qui pourraient être intéressés, nous vous invitons à leur faire part de cette offre.

P.-S.: une offre d'emploi circule également en ce moment afin de garnir notre banque de brigadiers(-ières) sur appel.

En tout temps, nous acceptons également les candidatures spontanées.

C'est par ici: cv@ville.delson.qc.ca.

La Ville embauche deux nouveaux directeurs

La Ville a pourvu deux postes importants au sein de son organisation à la fin de l'année 2023.

Tania Tremblay est entrée en fonction à titre de directrice générale adjointe et de directrice des finances. Forte d'une grande expérience au sein du milieu municipal, elle détient un baccalauréat en gestion avec une spécialisation en comptabilité.

Pour sa part, Yannick Roy occupe désormais le poste de directeur du Service technique et travaux publics. Ingénieur de profession, il a travaillé pendant plusieurs années en tant que chargé de projets, notamment dans la conception de routes, de voies ferrées et en tant qu'entrepreneur général. La Ville est fière de l'arrivée de ces deux



Yannick Roy



Tania Tremblay

nouveaux atouts qui ajoutent de l'expérience, de la compétence et du savoir-faire à son équipe solide et chevronnée. L'administration municipale est plus que jamais bien positionnée pour faire face aux défis du monde municipal.



Reportage photo à l'endos de cette édition

Participation record au Tourbillon hivernal

Les citoyens et citoyennes ont été très nombreux à embrasser l'hiver à l'occasion du Tourbillon hivernal qui se tenait au parc de la Tortue, les 3 et 4 février. Une foule record de 1 300 personnes a en effet participé à cet événement phare visant à célébrer la saison froide à Delson.

Jeux gonflables et d'adresse, maquillage, tire sur la neige, chocolat chaud gratuit, musicien, patinage, glissade sur tube et foyers pour se réchauffer; les familles n'ont pas manqué de s'amuser pendant ces deux jours. Même Dame Nature était de la partie avec des températures clémentes et du soleil dimanche! Petits et grands ne se sont pas fait prier pour dévaler à répétition les différents couloirs de la butte à glisser avec, en prime, des tubes prêtés gratuitement, signature par excellence du Tourbillon hivernal.

Un party en plein air en prime

En marge du Tourbillon, les adolescents, adolescentes et les adultes ont été invités à la Veillée givrée, le samedi, en soirée.

Ce nouveau rendez-vous offrait aux participants et participantes l'occasion de se déhancher sur de la musique techno et sous de spectaculaires rayons laser. Un service de bar payant était offert pour que les citoyens et citoyennes puissent déguster des cocktails chauds ainsi que des bières de microbrasseries.



Les Journées de la persévérance scolaire

C'est avec un sentiment de fierté partagée que nos élus ont arboré le ruban vert symbolisant les Journées de la persévérance scolaire lors de la séance régulière du conseil le 13 février dernier.

Nos élus ont démontré par ce geste symbolique qu'ils sont solidaires de la cause de nos jeunes.

« Cet engagement est très précieux à nos yeux, a souligné le maire Christian Ouellette. Il rappelle que nous avons tous un rôle à jouer dans la réussite de nos jeunes et que la persévérance en est souvent la clé de la réussite. »

En effet, nos jeunes sont au premier plan lorsqu'il s'agit de persévérance scolaire. Continuons de les soutenir et de les encourager à se dépasser jour après jour.

Des tortues dans la rivière de la Tortue ?

Saviez-vous que la rivière de la Tortue renferme des trésors insoupçonnés ? Une faune active s’y trouve et il est important de prendre soin de la rivière afin de ne pas perturber son écosystème.

Ce n’est pas une légende urbaine, ce cours d’eau porte bien son nom ! On n’y trouve pas qu’une tortue, mais bien une vingtaine !



C’est ce qu’a confirmé un rapport d’inventaire réalisé par l’organisme ZIP Haut-Saint-Laurent à l’été 2023. Celui-ci a révélé que des tortues serpentes, géographiques et peintes pondent dans divers secteurs.

Saviez-vous aussi que la Ville s’est dotée d’une réglementation visant à protéger la rivière de la Tortue ? De façon générale, ce règlement interdit la réalisation de travaux (remblai, déblai, etc.), de constructions (piscine, cabanon, gazebo, etc.) ou d’ouvrages en bordure de la rivière. En revanche, il est permis d’aménager un accès (autre qu’une rampe de mise à l’eau) à la rivière et de construire un quai flottant ou sur pilotis.

Pour lire le rapport d’inventaire, consultez notre site Internet dans la section « Services municipaux » sous l’onglet « Environnement ».

L’eau est une ressource épuisable

La belle saison arrive à grands pas et vous avez hâte d’arroser votre gazon pour qu’il soit plus vert, d’ouvrir votre piscine, de laver votre voiture et de nettoyer votre maison ?

Le réseau d’aqueduc municipal qui achemine l’eau à votre maison peut vous donner l’impression qu’il s’agit d’une ressource infinie et abondante au Québec. Or, c’est faux. Surtout ces dernières années.

Avec les changements climatiques, les cours d’eau et même notre majestueux fleuve s’assèchent de plus en plus pendant l’été. Heureusement, il est possible de changer nos habitudes et de réduire la consommation d’eau.

Trois exemples :

- Préférez la douche au lieu d’un bain ;
- Réparez les robinets qui coulent ;
- Arrosez votre jardin le matin ou le soir lorsque le soleil n’est pas à son apogée.

Nous vous rappelons que la Ville a modifié son règlement sur l’utilisation de l’eau potable l’an dernier pour mieux prévenir le gaspillage de cet or bleu.

Un inspecteur s’assurera que ce règlement est respecté. Dans le cas contraire, des constats d’infraction pourront être donnés.





Aides financières

Les membres du conseil sont toujours aussi fiers d'appuyer leurs organismes. C'est ce qu'ils ont fait au cours des dernières semaines en soutenant :

L'Association du hockey mineur de Delson

Une aide financière de 1 000 \$ a été octroyée afin de lui permettre d'acheter des survêtements pour les nouveaux entraîneurs qui se joindront à l'organisme en 2024. L'association a également pu bénéficier d'un montant de 1 500 \$ pour l'organisation de son 33^e tournoi annuel qui aura lieu du 31 mars au 13 avril prochains.



L'Association de ringuette Roussillon

Un chèque de 250 \$ lui a été remis pour la tenue de son tournoi annuel qui a eu lieu du 29 janvier au 4 février derniers.



L'Association de hockey féminin du Richelieu

Un montant de 250 \$ lui a été versé pour la tenue de son tournoi qui a eu lieu du 16 au 18 février derniers.



Un beau cadeau de Noël

Les citoyens et citoyennes de Delson ont eu droit à un beau cadeau de Noël avec le spectacle d'Yves Lambert à l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, le 23 décembre. Pour l'occasion, le célèbre chansonnier a offert deux remarquables représentations dignes du temps des Fêtes. Les spectateurs présents n'oublieront sûrement pas ce moment.



Soyez un bon voisin...

Nous aimerions vous rappeler l'importance du respect des règles de bon voisinage. Pour préserver la tranquillité, un règlement municipal limite les nuisances sonores à 55 décibels le jour et 50 décibels la nuit.

En cas de conflits liés aux arbres empiétant sur une propriété, le Code civil permet de demander leur coupe ou leur suppression. Pour les clôtures, des normes spécifiques s'appliquent, notamment en cas de clôture mitoyenne où les coûts et l'entretien sont partagés entre voisins.

Enfin, en cas de litige, la Ville vous conseille d'engager la discussion avec votre voisin. Si nécessaire par la suite, vous pouvez contacter le Service de l'aménagement du territoire pour des conseils supplémentaires au 450 632-1050, poste 3315.

Rappelons que la collaboration et le respect mutuel sont essentiels pour une cohabitation harmonieuse.

... et un bon maître

- Il incombe au propriétaire d'un chien de le tenir en laisse dans les lieux publics, assurant ainsi la sécurité et le contrôle.
- De plus, il est impératif de ramasser immédiatement les excréments de son animal et de les éliminer de manière hygiénique, contribuant ainsi à la propreté des espaces publics et privés.
- Il est important de veiller à ce que les aboiements du chien ne provoquent pas de nuisances sonores gênantes pour le voisinage.

L'adoption de ces trois comportements responsables est essentielle pour maintenir un environnement agréable pour tous.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que la présence d'animaux domestiques n'est pas autorisée dans les parcs et espaces verts de la municipalité, et ce, afin d'assurer la sécurité de nos enfants. La Ville dispose de deux parcs à chiens, afin de permettre à votre animal de se dégourdir les pattes et de socialiser avec d'autres bêtes. L'un se trouve près du parc de la Tortue (rue Principale Nord) et l'autre près du parc du Centenaire (rue Principale Sud).

Conformité des piscines

La Ville tient à rappeler aux propriétaires de piscines résidentielles l'importance de se conformer au Règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles, révisé en mai 2021. Il est possible de le consulter en ligne.

Ce règlement exige l'installation d'une clôture d'au moins 1,2 mètre de hauteur autour de la piscine et de restreindre l'accès à cette dernière depuis la maison.

La période des droits acquis se terminera le 30 septembre 2025. Après cette date, toutes les piscines devront répondre à ces normes de sécurité. La Ville procédera à des inspections pour veiller au respect de ces exigences pour la sécurité de tous.





Un permis est obligatoire pour la vente de porte-à-porte

Un vendeur itinérant cogne à votre porte ? Saviez-vous que vous êtes en droit de lui demander à voir son permis de sollicitation délivré par la municipalité ? Et que vous n'êtes malgré tout pas obligé non plus de l'accueillir ?

En vertu du règlement no 1005-99 sur le colportage (la vente de porte-à-porte) qui vise à assurer la sécurité et le bien-être de nos citoyens et citoyennes, tout vendeur ou colporteur exerçant du porte-à-porte sur notre territoire doit détenir un permis valide, émis par le Service de l'aménagement du territoire. Vous êtes en droit de demander à le voir. Il doit aussi posséder un permis de commerçant itinérant décerné par l'Office de la protection du consommateur. Vous pouvez aussi exiger de le voir également.

De plus, la Ville se fait un point d'honneur de respecter la vie privée de ses résidents et résidentes. Bien que des vendeurs ou des colporteurs puissent détenir un permis, ces derniers doivent absolument obtenir l'autorisation des propriétaires avant d'aller sur une propriété privée. Il en va de votre droit au respect de votre tranquillité et de votre intimité.

Nous vous encourageons à être vigilants et à ne traiter qu'avec des colporteurs en possession d'un permis officiel. Cette mesure préventive vise à éviter des désagréments et des risques de fraudes.

Pour toute question ou pour signaler une activité suspecte, nous vous invitons à contacter le Service de l'aménagement du territoire au 450 632-1050, poste 3315.



Obtenez votre permis en ligne

Vous planifiez des travaux sur votre propriété ? Un permis ou un certificat d'autorisation est souvent requis.

Si vous envisagez des travaux tels que la construction, l'agrandissement, la démolition, la rénovation, ou l'installation d'éléments extérieurs (enseignes, auvents, aménagements paysagers, clôtures, remises, piscine, spa, etc.), un permis ou un certificat d'autorisation est requis dans la majorité des cas.

Visitez notre plateforme de demande de permis en ligne, qui offre des formulaires pour les demandes courantes et des informations sur les procédures à suivre, accessible

7 jours sur 7, 24 h sur 24.

Rendez-vous sur l'onglet « Services en ligne » de notre site Internet.

Le Salon du livre fait une tournée dans les bibliothèques de la MRC

Des activités pour tous les âges sont proposées dans les bibliothèques de Roussillon tout au long de l'année 2024.

« Les passionnés de littérature seront servis avec cette édition, souligne Christian Ouellette, maire de Delson et préfet de la MRC de Roussillon. Ce qu'on propose à nos citoyens et citoyennes, c'est d'entretenir leur passion tout au long de l'année avec des activités diversifiées sur l'ensemble de notre territoire. »

Conférences, rencontres d'auteurs, ateliers pour enfants et activités diversifiées portant sur des romans d'amour, le cinéma ou la moto sont au programme pour combler tous les goûts.

Il n'est pas nécessaire d'habiter la municipalité pour assister à l'activité.

Programmation

- **Du livre au film, conférence avec le journaliste Éric Perron**
16 avril, 19 h, bibliothèque Raymond-Laberge, Châteauguay
- **Causerie avec l'autrice Marie-Christine Chartier**
25 avril, 19 h, bibliothèque Le vaisseau d'or, Saint-Philippe
- **Le Québec à moto, conférence avec l'autrice Hélène Boyer**
13 mai, 19 h 30, bibliothèque de Candiac
- **De l'autobiographie à l'autofiction, le quotidien en bande dessinée, conférence avec l'autrice Boum**
19 septembre, 19 h, Église Sainte-Thérèse, Delson
- **Quelle est ta couleur préférée? Atelier pour enfants avec l'auteur Paul Martin**
12 octobre, 10 h, Centre multifonctionnel Guy-Dupré, La Prairie
- **Collations maison, conférence avec l'autrice et nutritionniste Sandra Griffin**
20 novembre, 19 h 30, Centre municipal Aimé-Guérin, Sainte-Catherine

Pour tous les détails de la programmation du Salon du livre en tournée : salondulivrederoussillon.ca.

Collecte des VOLUMINEUX



info-collectes.ca

Collecte des volumineux une fois par mois

Nous désirons vous rappeler que la collecte des volumineux (meubles et gros objets) s'effectue désormais une fois par mois lors de la première collecte des déchets du mois.

La prochaine collecte des volumineux à Delson aura lieu le lundi 1^{er} avril.

Assurez-vous que vos articles soient facilement accessibles en bordure de rue et qu'ils respectent le dégagement nécessaire de 60 cm entre le bac et entre chaque article. De plus, ils doivent être facilement manipulables par deux personnes et doivent être libres de clous, de vis et de bouts tranchants afin de rendre leur manipulation sécuritaire pour l'éboueur.

Dates à mettre à votre agenda



- ✓ **29 mars au 1^{er} avril**
Fermeture de nos bureaux incluant la bibliothèque à l'occasion de Pâques
- ✓ **1^{er} avril**
Fin de la restriction du stationnement hivernal dans les rues
- ✓ **9 avril, 14 mai, 11 juin**
Séances du conseil municipal
- ✓ **15 avril**
Date limite pour démonter son abri d'auto temporaire
- ✓ **1^{er} mai**
Début des inscriptions en ligne pour les camps de jour
- ✓ **1^{er} mai au 31 octobre**
Entreposage autorisé de véhicules (motorisés) et d'équipements récréatifs (bateaux, roulottes, remorques) dans les aires de stationnement, l'allée d'accès, les cours latérales ou arrières ou dans un garage.
- ✓ **20 mai**
Deuxième versement de taxes; deux autres dates à venir; le 22 juillet et le 30 septembre
- ✓ **25 et 26 mai**
Vente-débaras (en cas de pluie, report à la fin de semaine suivante); autre week-end à venir cette année: les 14 et 15 septembre.
- ✓ **27 mai et les jours suivants**
Parution du Cahier Loisirs
- ✓ **2 juin**
BBQ du conseil municipal; voir les détails ci-bas

BBQ du conseil municipal: venez échanger avec vos élus!

Vous avez des questions sur des sujets qui touchent votre municipalité? Vous voulez en savoir plus long sur des projets en cours ou en voie de débuter? Ou tout simplement, vous voulez échanger avec le conseiller de votre district?

Le conseil municipal se fera un plaisir de vous accueillir à son BBQ.

Quand: le dimanche 2 juin

Heure: de 11 h 30 à 15 h

Endroit: parc Wilfrid-Boardman



Comme par les années passées, vous devez vous inscrire. Il y a deux façons de le faire, soit:

- **Par téléphone:** 450 632-1050, poste 3200
- **Ou par courriel:** reception@ville.delson.qc.ca

À noter qu'une invitation spéciale est lancée aux familles. Des activités sont d'ailleurs prévues pour les enfants. Ces derniers doivent obligatoirement être accompagnés d'un parent.

C'est un rendez-vous à ne manquer!



L'EXPRESS

DELSON



Abonnez-vous à l'infolettre!

Nouvelles, événements, inscriptions, avis, rappels et bien plus!
Infolettre.delson.ca

Coordination de l'Express : Service des communications en collaboration avec tous les services de la Ville

Conception graphique : AJ Stratégies
Révision linguistique : Plus-que-parfait
Impression : Summum impression

Photos : Ville de Delson, Denis Germain, Shutterstock et Pixabay

Dépôt légal | Bibliothèque nationale du Québec | Tirage 750 exemplaires

ville.delson.qc.ca   